

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE I



Dans le cadre de sa stratégie « Aéroports 2030 », l'ONDA s'engage à adopter un modèle durable et responsable favorisant la résilience environnementale en veillant à la contribution aux objectifs de transition énergétique du pays. Notre politique trace les axes d'engagement de notre aéroport en matière de décarbonisation, de durabilité et de neutralité carbone. L'un de nos principaux défis est d'atteindre un bilan carbone minimal d'ici 2030 et de réduire l'impact de l'aéroport sur son environnement. Des objectifs se traduisent par des engagements environnementaux concrets, déclinés en actions progressives, sont exprimés ci-dessous par :

► Réduction de l'empreinte carbone

- Adoption de technologies écoénergétiques pour réduire notre consommation.
- Inscription au programme d'accréditation carbone ACA afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer constamment notre performance environnementale.
- Réduction continue des impacts environnementaux du trafic aérien et des activités aéroportuaires.
- Conversion progressive de nos véhicules vers des modèles à faible impact environnemental et encouragement de nos partenaires à adopter des solutions de transport propres.
- Développement pour de nouvelles infrastructures résilientes (à conception durable) intégrant les évolutions climatiques et environnementales et respectant les pratiques environnementales adaptées.

► Conformité réglementaire

- Mise en place des Systèmes de Management Environnement SME ISO 14001 afin d'assurer la durabilité, la gestion des impacts environnementaux et une démarche d'amélioration continue.
- Amélioration des performances environnementales et énergétiques conformément à la réglementation, à la législation en vigueur, et aux autres exigences auxquelles l'aéroport a souscrit.

► Protection de l'environnement et de développement durable

- Intégration des solutions adaptées aux conditions climatiques et particularités écologiques de la région pour préserver les écosystèmes locaux et mise en œuvre de partenariats avec des acteurs locaux environnementaux.

► Pratiques environnementales dans nos activités aéroportuaires

- Encouragement des pratiques environnementales visant la gestion efficace de l'eau et de l'électricité des équipements et installations aéroportuaires.
- Mise en place d'un programme de gestion des déchets internes et prévention et limitation de toute forme de pollution et de rejets nocifs.
- Respect des procédures environnementales pour la maîtrise opérationnelle des opérations au sol de l'aérodrome.

► Sensibilisation et engagement des parties prenantes

- Mobilisation de l'ensemble des moyens disponibles pour soutenir la démarche de décarbonisation et de transition énergétique.
- Participation active du personnel et collaboration avec les acteurs de l'écosystème en faveur de la transition environnementale de l'aéroport.
- Communication sur nos engagements environnementaux et nos résultats environnementaux à tous les niveaux et auprès des partenaires.

À travers cette politique environnementale, nous nous engageons activement à adopter des pratiques durables et à réduire l'impact écologique de nos activités et à mettre en œuvre un système environnemental et à en assurer la surveillance et son amélioration continue. Nous nous appuyons sur la sensibilisation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur aéroportuaire pour faire de notre aéroport un modèle responsable et engagé dans le respect de l'environnement.

Le Directeur
de l'Aéroport
Le Directeur Délégué
Aéroport Agadir Al Massira
EL. DAHRAOUI

Le Directeur du Pôle
Exploitation Aéroportuaire
Youssef JROUNDI
Directeur du Pôle Exploitation Aéroportuaire

Le Directeur Général
de l'ONDA
Adel El Fakhri
Directeur Général
Office National des Aéroports
LE NATIONAL DES AÉROPORTS